

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS



Déclaration de Maladie

N° M21- 0037893

☒ Maladie

☐ Dentaire

☐ Optique **67703** ☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : **02601** Société :
☐ Actif ☒ Pensionné(e) ☐ Autre :
 Nom & Prénom : **M'BIRKOU Mohamed-Naji**
 Date de naissance : **07/01/1938**
 Adresse : **35 COURS DES SPORTS**
20200 CASABLANCA
 Tél. : **0662 512154** Total des frais engagés : **1948,10** Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin : 
 Date de consultation : **16 MARS 2021**
 Nom et prénom du malade : **LAHLOU Najat** Age : **83**
 Lien de parenté : ☐ Lui-même ☒ Conjoint ☐ Enfant
 Nature de la maladie : **opacification Capsulaire**
 En cas d'accident préciser les causes et circonstances :
 Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : **CASABLANCA** Le : **16/03/2021**
 Signature de l'adhérent(e) : 

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
 Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
 La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
 L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
 En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
 Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
 Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Educations :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
 Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Prothèses :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
 La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
 La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge
 Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
16 MARS 2021	C5	1	300,00	Dr. SERRINI Azzeddine OPHTALMOLOGISTE 110, Rue Abou Abdellah Nafii Maarif - CASABLANCA Tél. 23.13.23.199.44.33
	la séquestration (480)		1500,00	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie du CAF Mme CHEIKH CAMIRA Rue Al Oukhdane Beauséjour Casablanca Tél. 05 22 38 59 73	16/02/2021	148,10

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

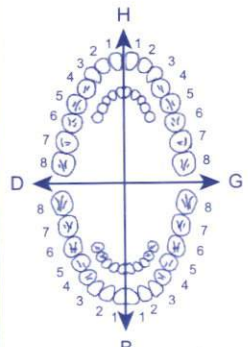
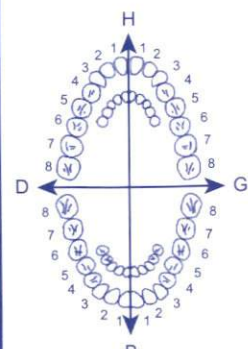
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canaux, ainsi que le bilan d

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient															
				COEFFICIENT DES TRAVAUX														
				MONTANTS DES SOINS														
				DEBUT D'EXECUTION														
				FIN D'EXECUTION														
O.D.F. PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE																	
	<table border="1"> <tr> <td>H</td> <td>H</td> </tr> <tr> <td>25533412</td> <td>21433552</td> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>D</td> <td>G</td> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>35533411</td> <td>11433553</td> </tr> <tr> <td>B</td> <td></td> </tr> </table>		H	H	25533412	21433552	00000000	00000000	D	G	00000000	00000000	35533411	11433553	B			COEFFICIENT DES TRAVAUX
	H	H																
	25533412	21433552																
	00000000	00000000																
	D	G																
	00000000	00000000																
	35533411	11433553																
	B																	
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS														
				DATE DU DEVIS														
			DATE DE L'EXECUTION															

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXEC

CENTRE OPHTALMOLOGIQUE

Dr. Azzeddine SERRHINI

**Spécialiste des maladies
et Chirurgie des yeux**

Diplômé des Universités de Paris VI & XII

Ancien Chef de clinique des hopitaux de paris

Angiographie - Laser - Phacoemulsification

Chirurgie vitréo - rétinienne

الدكتور عز الدين السرغيني

إختصاصي في أمراض و جراحة العيون

خريج كلية الطب بباريس

طبيب إختصاصي سابق بمستشفيات باريس

ليزر - جراحة الشبكة

Casablanca, le

16/3/2024



7 LAHCU ABIRCOU



28,60

1) Chibrocadon : 1 x 33

2) Lipostamin : 1 x 33



119,50

Pharmacie du CAP
Mme CHAOUI SAMIRA
1 Rue Al Oukrouane Beauséjour
Casablanca - Tel 05 22 39 39 73



Pharmacie du CAP
Mme CHAOUI SAMIRA
1 Rue Al Oukrouane Beauséjour
Casablanca - Tel 05 22 39 39 73
119,50

Dr. SERRHINI Azzeddine
OPHTALMOLOGISTE
110, Rue Abou Abdellah Nafii
Maarif - CASABLANCA
Tel 23.11.33 / 09 43 21

Tél. : 05 22 23 13 23 - Fax : 05 22 99 44 33 / 110 زنقة أبو عبد الله نافع - المعاريف - الدار البيضاء

GSM : - 110 , Rue Abou abdellah Nafii - Maarif - Casablanca

CENTRE OPHTHALMOLOGIQUE

Dr. Azzeddine SERRHINI

**Spécialiste des maladies
et Chirurgie des yeux**

Diplômé des Universités de Paris VI & XII

Ancien Chef de clinique des hopitaux de paris

Angiographie - Laser - Phacoemulsification

Chirurgie vitréo - rétinienne

الدكتور عز الدين السرغيني

إختصاصي في أمراض و جراحة العيون

خريج كلية الطب بباريس

طبيب إختصاصي سابق بمستشفيات باريس

ليزر - جراحة الشبكية

Casablanca, le 16 MARS 2021

Rapport Medical

M^{re} LAHLOU Najatte EP B'BIKOU présente
une opacification capsulaire Oeil gauche
ayant nécessité une capsulotomie au
Laser yag.

Dr. SERRHINI Azzeddine
OPHTALMOLOGISTE
110, Rue Abou abdellah Nafii
Maarif - CASABLANCA
Tél. 23.13.23 / 99.44.33

NOTE D'HONORAIRE

Casablanca le : 16 MARS 2021

Le Docteur Azzeddine SERRHINI

A l'honneur de présenter ses meilleurs salutations à

Mr/Mme/Mlle LAHLOU Najale E.p.n.BIRKOU

Et lui adresse selon l'usage, sa note d'honoraire

Soit la somme de : 1500,00 DHS

Dr. SERRHINI Azzeddine
OPHTALMOLOGISTE
210, Rue Abou Abdellah Nafti
Madrif - CASABLANCA
Tél. 23.13.23 / 29.44.33